



Mon avocat tarde a s'occuper de mon affaire !!!

Par **joel93800**, le **04/08/2011** à **01:02**

Bonjour,

Depuis 5 ans je suis en procédure avec l'assureur de mon prêt immobilier, car je suis en invalidité total et ils ne veulent pas prendre en charge le credit. Mon avocat a lancé une procedure, le tribunal à demandé une expertise auprès d'un médecin choisi par le tribunal. Le rapport à été rendu par l'expert depuis plus de 2 ans.

A ce-jour mon avocat n'a toujours pas envoyé le rapport au tribunal, après plusieurs contacts avec celui-ci, il me dis à chaque fois que le dossier vas être déposé à la fin du mois, ce là depuis 2 ans. De plus l'expertise paraît être en ma faveur mais il ne fais rien et repousse à chaque fois le compte rendu de l'expertise.

Après plusieurs appels à mon avocat, il m'a dis que si je n'étais pas content le dossier était à ma disposition.

Malheureusement, maa situation financière ne me permets pas de prendre un autre avocat.

Pouvez vous me donner des solutions afin que mon dossier puisse avancer.

Merci pour votre aide.

Par **mimi493**, le **04/08/2011** à **01:21**

Plusieurs appels ? En deux ans, vous ne vous êtes jamais déplacé ? Vous n'avez pas

demandé le rapport à l'expert ?

Par **joel93800**, le **04/08/2011** à **02:33**

On s'est rencontré plusieurs fois et téléphoné, mais les rendez vous sont très défilés elle est souvent en déplacement où très malade.

J'ai le rapport de l'expertise.

Quand je l'appelle elle ne répond pas, lors de mon dernier rendez-vous en avril elle m'a promis de déposer le dossier fin juin.

Depuis juillet je l'appelle toutes les semaines mais elle ne répond pas à mes appels, cette semaine elle m'a envoyé un sms en me disant que le cabinet était fermé jusqu'au 9 septembre.

Je pense qu'elle m'enlève en bateau, ou peut-être l'assurance la paie...

Par **mimi493**, le **04/08/2011** à **02:38**

Si vous avez le rapport, pourquoi ne pas l'avoir fourni au tribunal ?

Par **joel93800**, le **04/08/2011** à **02:43**

et comment je me défends contre des assureurs qui doivent me payer presque 100 000 euros ?

C'est une grosse procédure de plus je ne sais pas comment faire...

Je n'ai plus les moyens financiers d'attendre ou prendre un autre avocat de plus que c'est déjà le 2ème.

Je suis dans l'obligation de vendre ma maison...

Par **mimi493**, le **04/08/2011** à **02:59**

Vous auriez au moins eu la date d'audience si le juge avait eu le rapport